



## COMMISSARIAT ET AUDIT SAS

SOCIETE COMMISSARIAT AUX COMPTES

PARC TECHNOPOLE  
RUE ALBERT EINSTEIN - CS 83006  
53063 LAVAL CEDEX 9

## ÉTATS FINANCIERS

Du 01/10/2024 au 30/09/2025

[fiteco.com](http://fiteco.com)



PARC TECHNOPOLE  
RUE ALBERT EINSTEIN  
53063 LAVAL CEDEX  
Tél : 0243591207

## Bilan Actif

	30/09/2025			30/09/2024
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres	87 285,00		87 285,00	87 285,00
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>87 285,00</b>		<b>87 285,00</b>	<b>87 285,00</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	275 109,12	31 904,61	243 204,51	121 201,09
Autres créances	61 701,46		61 701,46	66 153,39
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 696,20		20 696,20	26 163,56
Charges constatées d'avance (3)				
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>357 506,78</b>	<b>31 904,61</b>	<b>325 602,17</b>	<b>213 518,04</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)</b>	<b>444 791,78</b>	<b>31 904,61</b>	<b>412 887,17</b>	<b>300 803,04</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	30/09/2025	30/09/2024
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 86 700,00 )	86 700,00	86 700,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 600,00	3 600,00
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	8 670,00	8 670,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	31 618,02	31 007,70
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>74 472,77</b>	<b>66 910,32</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>205 060,79</b>	<b>196 888,02</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS (III)</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES (1-3)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 073,40	72 750,00
Dettes fiscales et sociales	47 752,98	31 165,02
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES (IV)</b>	<b>207 826,38</b>	<b>103 915,02</b>
Écarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>412 887,17</b>	<b>300 803,04</b>
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	207 826,38	103 915,02
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

	30/09/2025			30/09/2024
	France	Exportation	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	703 087,50		703 087,50	723 184,60
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>703 087,50</b>		<b>703 087,50</b>	<b>723 184,60</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			14 246,85	995,20
Autres produits			1,41	1 244,42
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>717 335,76</b>	<b>725 424,22</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			599 399,12	629 479,87
Impôts, taxes et versements assimilés			4 911,16	4 525,28
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			13 703,53	2 203,43
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			25,18	2,32
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>618 038,99</b>	<b>636 210,90</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>			<b>99 296,77</b>	<b>89 213,32</b>
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)</b>				
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)</b>			<b>99 296,77</b>	<b>89 213,32</b>

## Compte de Résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 824,00	22 303,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>717 335,76</b>	<b>725 424,22</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>642 862,99</b>	<b>658 513,90</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)</b>	<b>74 472,77</b>	<b>66 910,32</b>
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

## COMMISSARIAT ET AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 86.700,00 euros  
Siège social : Parc Technopole, Rue Albert Einstein - 53810 CHANGE  
**950 453 977 RCS LAVAL**

<p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MARS 2026</b></p>
--

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 74 473 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	74.472,77 euros
------------------------	-----------------

#### **Affectation comme suit :**

<b>A titre de dividendes</b>	<b>73.950,00 euros</b>
<i>Soit 145,00 euros par action</i>	

<b>A la réserve facultative</b>	<b>522,77 euros</b>
---------------------------------	---------------------

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1.160,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 72.790,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du lendemain des présente.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

**Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :**

<b>Exercice</b>	<b>Dividendes distribués (€)</b>	<b>Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)</b>	<b>Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)</b>
N-1	66.300,00	1.040,00	65.260,00
N-2	51.900,00	900,00	51.000,00
N-3	62.730,00	1.230,00	61.500,00

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Extrait conforme à l'original

**Le Président**  
Philippe BOURBON